

DÉPARTEMENT
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE
L'ISLE-ADAM**VILLE DE L'ISLE-ADAM****Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal****Séance du : Vendredi 28 mars 2025****CONVOCATION**

Date : 21 mars 2025

Affichée le : 21 mars 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 27

Votants : 33

Pouvoirs : 6

Absent : 0

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affichée et mise en ligne le :

4 avril 2025

DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR**LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :**

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi vingt-huit mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Carole BOULANGER – M. Gérard BRUNEL – Mme Annie PARAGE – M. François DELAIS – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – M. Thierry MALHERBE – Mme Virginie GRANTE – Mme Cécile PIGNOL – M. Michel GINOUX – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. Rodolphe MIET – M. Julien DOLFI – Mme Sophie GUILHAUME – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS – Mme Claudine MULLER.

Absents représentés

Mme Agnès TELLIER Pouvoir à Mme Claudine MORVAN LE BREC'H
M. Jean-Dominique GILLIS Pouvoir à M. Michel VRAY
M. Loïc LEBALLEUR Pouvoir à M. Joël MOREAU
Mme Gaëlle DEMARS Pouvoir à Mme Sophie GUILHAUME
M. François RAMPON Pouvoir à M. Alphonse PAGNON
Mme Sophie ALEXANDRE Pouvoir à Mme Julita SALBERT

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2025-03-12

OBJET : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2025 – PLAGE.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'exécution de l'exercice 2025 du budget principal de la Plage de L'Isle-Adam, ainsi que les résultats de l'exercice 2024, il convient de proposer le Budget Supplémentaire suivant,

Après avis de la Commission des Finances en date du 18 mars 2025.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 30 voix pour et 3 contre,

- **approuve** le Budget Supplémentaire de la Plage, exercice 2025, dont le tableau est ci-annexé. Celui-ci s'élève à la somme de 791 977,35 euros, tant en dépenses qu'en recettes, répartie comme suit :

Section d'Investissement :

Dépenses et Recettes = 348 195,01€

Section de Fonctionnement :

Dépenses et Recettes = 443 782,34€

Pour extrait certifié conforme,



Le Maire,

Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance

Julita SALBERT